

## Traite KETUBOT

### Proposition de plan – Quatrième chapitre - Daf 45 a et b

#### 45 a

##### Guemara

Lorsqu'elle subit un changement physique, sa sanction change.

- Et pourtant nous avons une Beraita : Si une Na'arah Me'orasah était Mezanah et après qu'elle soit devenue Bogeret, son mari (a fait Nisu'in et) était Motzi Shem Ra sur elle, il n'est pas fouetté et ne paie pas 100 Shekalim. Elle et les Edim Zomemim (qui ont témoigné faussement contre elle) sont lapidés.
  - Nous ne pouvons pas la tuer ainsi que les Edim Zomemim (s'ils ont menti, elle est innocente) !
  - Au contraire, elle ou les Edim Zomemim sont lapidés.
    - **Réponse 1 (Rava)** : On ne peut pas objecter une contradiction au sujet de Motzi Shem Ra (il y a un mariage). Motzi Shem Ra est un Chidush ;
      - Normalement, si elle avait eu Nisu'in avant le procès, sa peine se transforme en strangulation. Concernant Motzi Shem Ra, elle est lapidée. (le changement de statut ne change rien)
      - (Rav Huna brei d'Rav Yehoshua) : Peut-être que la Torah le dit seulement quand elle n'a pas changé de statut physiquement, mais quand son statut marital a changé, sa sanction a aussi changé !
    - **Réponse 2 (Rav Nachman bar Its'hak)** : Les Tana'im s'opposent pour savoir si sa sanction change ou non :
      - (Mishnah): Si un homme était Chayav Chatat pour un péché et a ensuite été nommé (pour être Nasi ou Kohen Gadol), il apporte le Chatat d'un particulier;
      - R. Shimon dit que s'il a découvert son péché avant d'être nommé, il apporte un Korban. Sinon, il est exonéré.

#### 45 b

- R. Shimon dit que le moment où il découvre affecte le Korban. Cela ne montre pas qu'il suit seulement le temps où il a découvert, et non le temps du péché !
  - S'il le faisait, il devrait maintenant apporter le Chatat d'un Kohen Gadol (ou Nasi), c'est-à-dire un taureau (ou une chèvre) !

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther

- *En fait, R. Yochanan a dit de corriger le texte de la Beraïsa de Shila pour dire qu'elle est lapidée (même si elle est maintenant une Bogeret)*
  - *La Torah dit qu'une Na'arah Me'orasah est lapidée, pas une Bogeret !*
  - *(R. Ila'a): "Ha'Na'arah" enseigne qu'elle était une Na'arah (quand elle a péché).*
- *(R. Chananya) : Si oui, un homme devrait être fouetté et payer une amende (pour Motzi Shem Ra sur une Bogeret s'il dit qu'elle a péché alors qu'elle était Na'arah) !*
- *R. Ila'a : A Dieu ne plaise un tel raisonnement !*
- *R. Chananya : Non, à Dieu ne plaise votre raisonnement !*
  - *Quel est le raisonnement de R. Ila'a ?*
    - *(R. Yitzchak bar Avin) : Chacun est sanctionnée selon sa faute*
      - *Son adultère la condamne; elle était une Na'arah quand elle a péché.*
      - *Son discours l'oblige ; elle était Bogeret quand il a péché.*

*(Beraita) :*

*Si une Na'arah Me'orasah était Mezanah, elle est lapidée à la porte de son père. S'il n'y en a pas, elle est lapidée à la porte de la ville ;*

- *Si la majorité de la ville est Nochrin, elle est lapidée à la porte de Beit Din.*

*De même, celui qui sert l'idolâtrie est lapidé à la porte de la ville dans laquelle il a péché ;*

- *Si la ville est principalement Nokhrin, il est lapidé à la porte de Beit Din.*
  - *Quelle en est la source ?*
    - *(Beraita): "Vos portes" fait référence à la porte où il a servi l'idolâtrie.*
      - *C'est peut-être la porte où il est jugé !*
        - *Au-dessus, il est écrit dans le verset "Vos portes", en référence à l'endroit où il a péché. Ici aussi, "Vos portes" fait référence à l'endroit où il a péché.*
        - *On peut aussi apprendre que "Vos portes" exclut les portes de Nochrin.*
          - *Mais, nous avons déjà expliqué ce mot !*
            - *La Torah aurait pu dire « porte ». Au contraire, il dit "Vos portes", afin que nous puissions apprendre deux lois.*

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther*

- Cela enseigne pour l'idolâtrie. Quelle est la source d'une Na'arah Me'orasah ?
  - (R. Avahu): Nous apprenons "porte" de "porte" (concernant le Mishkan), et "porte" de "porte", et "porte" de "Vos portes" (concernant l'idolâtrie. Rashi - c'est une simple Asmachta mid'Rabanan.)

**Beraïta 1 :** Un Motzi Shem Ra est fouetté et paie 100 Shekalim;

- R. Yehudah dit qu'il est fouetté dans tous les cas. Il paie 100 seulement s'il a eu Bi'ah avec sa femme.
  - **Version 1 :** Ils se disputent comme le font R. Eliezer ben Yakov et Chachamim (sur Daf 46a).
    - Le premier Tana dit que qu'il ait ou non Bi'ah, il est fouetté et paie, comme Chachamim.
    - R. Yehudah dit qu'il est toujours fouetté, mais il ne paie que s'il avait Bi'ah, comme R. Eliezer ben Yakov.
  - **Version 2 :** Les deux Tana'im tiennent comme R. Eliezer ben Yakov.
    - Le premier Tana dit qu'il est fouetté et ne paie que s'il avait Bi'ah. R. Yehudah dit qu'il est fouetté dans tous les cas, mais ne paie que s'il avait Bi'ah.
      - R. Yehudah ne tient pas qu'il est toujours fouetté !

**Beraïta 2 -** R. Yehudah : Il est Lokeh (reçoit des coups) seulement s'il avait Bi'ah.

- **Réponse 1** (Rav Nachman bar Its'hak) : S'il n'avait pas de Bi'ah, il n'est fouetté que mid'Rabanan.

Proposition de plan, d'ossature du daf.

Sources : guemara, ressources du site [www.dafhayomi.fr](http://www.dafhayomi.fr) (daf, résumé), [www.dafyomi.co.il](http://www.dafyomi.co.il), [www.torah-box.fr](http://www.torah-box.fr) (cours de R. S. Bloch, R. M. Fenech, R. E. Mimran...), [www.ahavatorah.fr](http://www.ahavatorah.fr) (R. Rozenberg)

Me'hila par avance pour les erreurs éventuelles que j'ai pu commettre. Vous pouvez me les signaler à [jerome.touboul@gmail.com](mailto:jerome.touboul@gmail.com)

*Leillouy Nichmat Viviane Hanna bat Rose et Nelly Rachel bat Esther*